

Les formes en *-i* issues du nominatif pluriel de la deuxième déclinaison latine, en occitan : essai d'approche panchronique

Jean SIBILLE,
MoDyCo
(UMR 7114 du CNRS)

1. Les formes en *-i* dans les textes médiévaux

En ancien occitan, la conservation de formes spécifiques issues des formes en *-i* du nominatif pluriel de la 2^{ème} déclinaison latine¹, est générale en ce qui concerne l'article défini : CSMP *li*, CRMP *los*², certains déterminants possessifs : CSMP *mei tei sei*³, CRMP *mos, tos, sos*, le pronom sujet de 3^{ème} personne du pluriel : *illi ~ ilh*, les chiffres 2 : CS *doi ~ dui*, CR *dos*, et 3 : CS *trei*, CR *tres*, le déterminant indéfini "tous" : CSMP *tuit ~ tug* [tytʃ], CRMP *totz*, et enfin les démonstratifs, dans lesquels on observe souvent (mais pas toujours) un effet de métaphonie : CSMP *aquesti ~ aquisti ~ aquist*, CRMP *aquestz ~ aquestes*; CSMP *aqueli ~ aquilli ~ aquilh*, CRMP *aquels*; CSMP *cilh ~ cil*, CRMP *cels*; CSMP *cist*, CRMP *cestz*, CSMP *ist*, CRMP *estz*⁴. Sont également attestées, parmi les déterminants du nom, des formes rares telles que : *nostri, vostri*, [233/234] *autri, qualqui, alcuni...* ("nos, vos, autres, quelques...") en concurrences avec des formes majoritaires identiques à celles du cas régime singulier : *nostre, vostre, autre, quelque, alcun* (Ronjat III, § 489).

Dans la plupart des textes, les formes en *-i* se limitent donc aux déterminants du nom, aux pronoms (possessifs, démonstratifs, "indéfinis") ayant la même forme que les déterminants correspondants, et au pronom sujet masculin de la personne 6. On rencontre, cependant, dans un certain nombre de textes, des adjectifs qualificatifs ou des participes (quelquefois des substantifs) en *-i*. D'après Paul Meyer (1889, p. 425, notes 3, 4, 5), ce type de pluriels serait assez courant dans des documents provenant de l'Aude, du Tarn et de la partie de la Haute-Garonne qui confine à ces deux départements ; il les signale aussi en Corrèze (voir également Ronjat III, § 489). Ils sont mentionnés

¹ Que ce soient des formes comportant effectivement un *-i* final, ou des formes plus évoluées se terminant par un *l* palatalisé : *lh* [ʎ] < *lli*, ou comportant une alternance vocalique due à la métaphonie : **cesti* > **cisti* > *cist*.

² CSMP = "cas sujet masculin pluriel" ; CRMP = "cas régime masculin pluriel".

³ Variantes : *miei, tiei, siei / mi, ti, si*.

⁴ Les formes comportant un *-i* final telles que : *illi, aquelli ~ aquilli, aquesti ~ aquisti, celli*, ne sont pas citées dans les manuels et les grammaires, qui ne retiennent que les formes plus évoluées : *ilh, aquilh, aquist, celh ~ cilh, cist*. Ces formes comportant un *-i* final, si elles sont rares dans les textes provenant de l'Ouest occitan et/ou dans la poésie des troubadours, sont, en revanche, plus fréquentes dans des textes provenant de l'Est occitan comme la *Vie de saint Honorat* du XIII^e siècle (au moins pour le pronom de la P6 : *illi*), ou dans des textes beaucoup plus tardifs tels l'*Histoire de saint Eustache* (Briançon, XV^e siècle) ; elles sont même plus fréquentes dans les textes tardifs, dans lesquels apparaît également une finale *-os* pour le CRMP des démonstratifs, ce qui doit s'interpréter comme une extension aux démonstratifs de la flexion de l'article défini : *li, los* => *aquesti, aquestos ; aquelli, aquellos* (voir Sibille 2003, § 5.9.).

dans les *Leys d'amor* qui approuvent *beli, blanqui, duri* (Ronjat III, § 489). On en rencontre aussi en catalan archaïque, dans des textes non littéraires, ex. : *revocadi són* (Badia i Margarit 1984). Ces formes sont assez fréquentes en ce qui concerne les adjectifs et les participes, très rares pour les substantifs. Nous avons analysé ces formes en *-i* dans deux textes médiévaux : le *Roman de Notre Dame de Lagrasse*, et l'Évangile selon saint Mathieu du *Nouveau Testament de Lyon*.

1.1. Les formes en *-i* dans le *Roman de Notre dame de Lagrasse*

Le *Roman de Notre Dame de Lagrasse* ou *Gesta Karoli Magni ad Carcassonam et Narbonam*, est un texte en prose relatant la fondation d'une abbaye de l'ordre de Saint-Benoît, au sud de Carcassonne et Narbonne, et un certain nombre de combats contre les Sarrasins. Ce texte pose, à l'instar de beaucoup de textes médiévaux un problème de datation. La plupart des critiques, en l'absence de date explicite, l'ont daté du XIII^e / XIV^e siècles. Lafont et Anatole (1970) estiment que le texte a été produit dans la première moitié du XIII^e siècle et considèrent qu'il est un des plus anciens textes narratifs de la prose d'oc. P. Bec (1977) considère qu'il s'agit d'une légende édifiante composée au XIII^e par les moines de l'abbaye. La langue du texte comporte un certain nombre de particularités caractéristiques de la région de Toulouse, Narbonne, Carcassonne. [234/235]

En dehors des cas où apparaissent des formes en *-i*, la flexion nominale (cas sujet masc.-plur. : formes sans *-s* ; cas régime masc. plur. : formes en *-s*) n'est plus respectée : tous les attributs et tous participes pluriels conjugués avec ÊTRE – à l'exception des formes en *-i*, – sont en *-s* :

foron vencutz ; foron armatz ; foron sadolhatz ; foron cinc avesques ...

Les occurrences de formes en *-i* autres que les déterminants du nom, sont les suivantes :

De qual linhage estz nadi ni de cal terra.

Sarrasis que y fosson avengudi.

que totz sian sotzmesi ad aquest monestier de La Grassa.

Qui estz ni cals vos autri, li morgue o sabon

caseron en terra enverssi

E can foron cologuadi entorn de la mieia nueyt, [...], Tornabelh de Cordoa,[...], venc am trenta milia cavaiers.

vos autri recebretz totz babtisme

Pour ce qui est des déterminants, en fonction de sujet l'article *los* apparaît dans 80 % des occurrences et *li* dans 20 % (soit 25 occurrences) ; sur ces 20 %, 40% (10 occ.) sont suivies de la forme en *-s* du substantif, 60% de la forme sans *-s*.

Dans ce texte, les formes en *-i* apparaissent donc comme des vestiges dont la présence est aléatoire et ne présente aucune cohérence ; on est en présence d'une pure variation libre, sans aucun paramètre conditionnant.

1.2. Les formes en *-i* dans l'Évangile selon saint Mathieu du *Nouveau Testament de Lyon* (XIII^e siècle)

Le *Nouveau testament de Lyon* a été nommé ainsi car le manuscrit se trouve à Lyon, mais il s'agit d'un texte en occitan dont la langue, comme celle du texte précédent, est caractéristique de la région de Toulouse, Narbonne, Carcassonne, Pays de Foix. Il est daté de la fin du XIII^e ou du début du XIV^e siècle. La présente étude porte sur le seul Évangile selon saint Mathieu, avec lequel les autres parties du texte ne présentent pas de différence linguistique significative⁵, bien qu'il y ait eu deux traducteurs⁶. [235/236]

⁵ Contrairement à ce que l'on peut observer dans le *Rituel* cathare contenu dans le même manuscrit. Ce dernier texte présente un certain nombre de formes identifiables comme piémontaises et pourrait donc être une adaptation d'un original piémontais (cf. Harris 2004) ; il contient des formes en *-i*, mais la répartition entre formes en *-i* et formes en *-s* n'y présente aucune cohérence.

⁶ La différence entre les deux traducteurs peut être montrée en étudiant la qualité de la traduction : l'un est très bon, l'autre très mauvais.

Au singulier le texte respecte la plupart du temps la flexion bicasuelle des substantifs et adjectifs ; mais, comme cela est fréquent dans les textes de l'Ouest occitan, l'article défini masculin singulier n'est pas fléchi (on a *lo* au cas sujet comme au cas régime).

Au masculin pluriel le texte respecte systématiquement la déclinaison de l'article et des autres déterminants (*-i* au cas sujet : *li, aquesti, aqueli, mei, tei, sei, toti* etc., *-s* au cas régime : *los, aquest(e)s, aquels, mos, tos, sos* etc.). Les déterminants en *-i* sont suivis d'une forme sans *-s* (classique) dans 84 % des cas (97 occurrences), d'une forme en *-s* dans 16 % des cas (18 occurrences).

Outre les déterminants, ce texte présente également un certain nombre d'adjectifs ou de substantifs fléchis en *-i* au cas sujet pluriel ; ces formes sont minoritaires par rapport aux occurrences ne comportant pas de *-i*.

L'analyse des formes en *-i* permet de dégager les faits suivants :

1) Dans un syntagme nominal sujet tous les éléments placés à gauche du substantif pluriel prennent généralement la marque *-i*⁷:

li enganador ; li tei decipol ; vostri iuge ; mouti falsi profeta ; li nostri ulh ; tuti li angel (tug li trip ; tuit li decipol).

li enganadors ; sei discipols ; li ancias ; bonaurat son li praubes

2) À deux exceptions près⁸, aucun adjectif ou substantif en *-i* n'est précédé d'un déterminant en *-i*

3) Lorsque l'attribut (ou, dans les formes verbales analytiques, le participe en position d'attribut) ne se rapporte pas à un sujet précédé d'un déterminant en *-i*, la forme en *-i* est majoritaire (71 % = 27 occurrences) (forme sans *-s* 16 % = 6 occ. ; en *-s* 13 % = 5 occ.).

Exemples :

– *Siatz fili de vostre paire ; que sian visti dels homes ; e so morti ; Ez eran escandalizadi ; foro fait salvi ; co siatz mali.*

– *no siatz iuiat ; pauc son qui la trobo.*

– *e foro contristatz forment ; que no sian vistz dels homes*

4) Lorsque l'attribut se rapporte à un sujet précédé d'un déterminant en *-i*, l'attribut est à la forme classique (sans *-i* ni *-s*) dans 81 % des occurrences (22) et en *-i* dans 19% des occurrences (5)⁹, dont 2 formes [236/237] en *-i* sur 16 lorsqu'on a l'ordre SCA¹⁰, 2 sur 7 lorsqu'on a l'ordre ACS et 1 sur 4 lorsqu'on a l'ordre CAS.

Exemples :

– *Li nostri ulh seran adubert ; li cel li so ubert ; li levros so mondat ; enaisi co li iulh so cullit e so el foc arsi ; li discipol vezens foro endenhati.*

– *Bonaurat son li mesericordios ; ubert so li ulh de lor ; pauc so li elegit.*

– *foro presentadi a lui li efant ; pauqui so li elegit ; seran abreviat li dias aquels ; foro aiustat li princep dels preveires.*

On constate que le *-i* des substantifs et adjectifs est une marque de substitution : il apparaît le plus souvent “par défaut” lorsqu'il n'y a pas de déterminant en *-i* devant le substantif ou l'adjectif. C'est en réalité le syntagme qui est marqué, dans la mesure où une seule marque *-i* suffit dans le syntagme : le *-i* “passe” sur l'adjectif ou le substantif lorsqu'il n'y a pas de déterminant en *-i* devant.

On a plusieurs marques *-i* obligatoires seulement dans le cas où le substantif est précédé de plusieurs déterminants comme dans : *Li nostri ulh*.

Dans les cas où l'on a : [syntagme nominal + copule + attribut], c'est l'ensemble [syntagme nominal + attribut] qui est susceptible de recevoir une seule marque *-i*.

⁷ *tot* “tout” présente une forme de cas sujet masc. plur. irrégulière : *tuit* ou *tug*, ou plus rarement, *tuti*..

⁸ Les exceptions sont les suivantes : *Et muti cossi de sanhs ; Aquesti son mei frairi e ma maire*

⁹ On ne relève aucune occurrence d'attribut masculin pluriel en *-s* se rapportant à un sujet précédé d'un déterminant en *-i*.

¹⁰ S = sujet ; C = copule ; A = attribut.

Lorsqu'on a un déterminant en *-i*, *-i* étant une marque suffisante du genre, du nombre et de la fonction grammaticale, il est indifférent d'ajouter *-s* au substantif pour marquer le pluriel, et de fait dans ce cas, *-s* est facultatif et n'apparaît que dans une minorité d'occurrences. Autrement dit, lorsqu'une forme en *-s* est précédée de *li* (ou d'un autre déterminant en *-i*), *-s* devient une marque (facultative) du seul nombre et non une marque casuelle. On peut donc considérer que, au masculin pluriel, *-i* marque la fonction sujet (ou attribut du sujet), tandis que dans les formes en *-s*, casuellement non marquées, *-s* marque le pluriel ; cette marque du pluriel devenant facultative lorsqu'une forme en *-i* est présente dans le même syntagme ou dans l'un des deux syntagmes [sujet + attribut]. Ces conclusions rejoignent le point de vue de Jean-Pierre Chambon qui considère qu'en ancien occitan (et en ancien français), seules les formes du cas sujet sont des formes casuellement marquées :

« 5.1.3. Un très grand nombre de substantifs n'admettent de flexion que selon la catégorie pluriel : il s'agit de l'immense foule des féminins suivant le modèle de /domna/ [...] [237/238]

5.1.4. Les autres substantifs admettent une flexion casuelle à titre d'option

4.1.4.1. Les substantifs féminins suivant le modèle de /flor/ [...] se fléchissent en NOMINATIF-SINGULIER [...].

4.1.4.2. Les autres substantifs (les masculins) se fléchissent optionnellement selon les catégories NOMINATIF-SINGULIER (la marque optionnelle est également {S2}) et NOMINATIF PLURIEL (la marque optionnelle est *-i*) » (Chambon 2003, p. 355)

« 5.2.4.5. La notion d'accusatif ou cas régime est supprimée. [...]

5.2.4.7. De la notion de déclinaison bicasuelle, on passe à celle d'option unicasuelle. [...]

5.2.5. La réinterprétation de la déclinaison bicasuelle comme option unicasuelle permet de mieux couvrir la diversité des usages durant la synchronie (très) large [...] qu'on s'accorde à comprendre sous le terme d'« ancien occitan ». » (Chambon 2003, pp. 258-259).¹¹

Nous partageons le point de vue de J.-P. Chambon, mais il nous semble nécessaire de dépasser le niveau strictement morphologique qui traite la flexion du nom indépendamment de celle du déterminant (ou des déterminants) qui, très souvent, le précède. Si on considère la flexion au niveau morphosyntaxique, c'est à dire au niveau du syntagme nominal et non au niveau du substantif isolé, il faut prendre en compte le fait que, si dans les textes provenant de l'Ouest occitan, l'article défini singulier n'est généralement pas fléchi en cas (masc. *lo*, fém. *la*), il l'est, et de façon très régulière, dans les textes orientaux tels que, par exemple, la *Vie de saint Honorat*, la *Vie de saint Martin* ou la *Vie de sainte Douceline*, y compris au féminin singulier (CSMS *le*, CRMS *lo*, CSMP *li*, CRMP *los* / CSFS *li*, CRFS *la*, CSFP et CRFP *las*) ; dans ce dernier type de texte on pourrait considérer que c'est le déterminant qui est principalement fléchi, et traiter la flexion du substantif comme un phénomène d'accord (pouvant dans certains cas être facultatif) avec le déterminant.

2. Les formes en *-i* en occitan moderne

La très grande majorité des parlers occitans modernes ont généralisé les formes en *-s* du cas régime pluriel. Certains parlers peuvent présenter, dans certains contextes, une marque de pluriel en [i], mais [238/239] celle-ci est issue de la yodisation de [-s], comme par exemple en provençal : *los braves gents* > [luʝ br'aveʝ dʒ'ens]¹² > *lei bravei gènts* [leʝ br'aveʝ dʒ'eŋ] > *li bravi gènts* [li br'avi dz'eŋ]. Ce n'est toutefois pas le cas dans certains parlers des Pyrénées et des vallées occitanophones d'Italie, dans lesquels *-i* marque du pluriel est issu du *-i* du nominatif pluriel de la deuxième déclinaison latine.

¹¹ Dans la suite de cet article, par commodité de langage, nous conservons néanmoins la terminologie traditionnelle : *cas sujet*, *cas régime*, pour décrire les différentes formes des substantifs.

¹² Conformément à un usage qui tend à se développer en dialectologie romane, nous préférons noter l'accent tonique devant la voyelle plutôt qu'en début de syllabe.

2.1. Les parlers pyrénéens

En gascon pyrénéen (Couseran¹³, Aran) et dans le Donezan, on rencontre, pour les participes et les adjectifs (y compris les adjectifs substantivés), ainsi que, plus irrégulièrement, pour les substantifs terminés par /s/ (comme *corbàs*, *braç*), des pluriels asigmatiques en *-i* de type : *praubi*, *curiosi*, *vielhi*, *polidi*, *cantadi*, *vengudi*, *nautri* ~ *nosautri*, *eri* “eux” etc., et des formes en *-is* de type *cantadis*, *amorosis* etc., dans des parlers limitrophes (Ariège, environs de Toulouse, Aude). Ces formes en *-is* font la transition avec les formes en *-s* de type : *paures*, *cantats* etc., et se rencontrent dans une zone plus étendue, entourant les formes en *-i* qui recouvrent une aire géographique plus limitée. Il apparaît donc que les formes en *-i* sont primaires (c’est-à-dire issues directement du nominatif pluriel de la 2^{ème} déclinaison) et que les formes en *-is* proviennent d’un croisement entre formes en *-i* et formes en *-s* (voir Ronjat III, § 489).

	<i>deux malheureux</i>	<i>ces têtes</i>	<i>tous</i>	<i>eux</i>	<i>ns sommes privés</i>	<i>de bons chiens</i>	<i>vs pouvez être contents</i>
1.	dos malurosi	aqueri caps	toti	eri	èm privadi	boni cans	podètz èsser contenti
2.	dos malurosis	aquelis caps	totis	elis	èm privadis	bonis cans	podètz èsser contentis
3.	dos malurosis	aquelis caps	totis	elis	sèm privats	de bons cans	podètz èsser contents [239/240]
4.	dos maluroses	aqueles caps	totes	eles	sèm privats	de bons cans	podètz èsser contents

1. Couseran, Val d’Aran, Donezan* ; 2. Pays de Foix ; 3. Zone de Toulouse, Narbonne, Carcassonne.
4. languedocien central et septentrional.

Tableau 1 : Exemples**

* Donezan : *dos malurosi* ; *aquelhi caps* ; *toti* ; *elhi* ; *èm privadi* ; *boni cans*.

**Sources : Ronjat III § 489, ALF, ALG, ALLO, Deladar 1995, Deledar et Poujade 2001, Carrera 2007

Dans le type 2, les pluriels en *-is* correspondent aux pluriels en *-i* du type 1. Dans le type 3, ils correspondent uniquement aux pluriels imparisyllabiques en *-es* du type 4.

2.1. Les parlers du Queyras et des vallées occitanophones d’Italie

Il existe également en occitan moderne une zone qui a généralisé, au masculin pluriel, les formes de l’ancien cas sujet (en *-i* pour les déterminants, sans *-i* ni *-s* pour les substantifs et adjectifs)

En effet, à l’exception des vallées d’Oulx et du Haut-Cluson qui suivent le modèle occitan général, les parlers des vallées occitanophones du Piémont ont des formes sans *-s* au masculin pluriel et opposent ce masculin pluriel sans *-s* à un féminin pluriel en *-s* (voir notamment : Hirsch 1978, Ronjat III § 489, Pons et Genre 2003, Sibille 2003, ALEPO) :

- *tuchi li òme* [t'ytʃi li 'òme] “tous les hommes / *aqueli ase* [ak'eli 'aze] “ces ânes”.
- *totes les fremes* [t'utez les fr'emes] “toutes les femmes” / *aqueles vaches* [ak'elez v'atʃes] “ces vaches”.

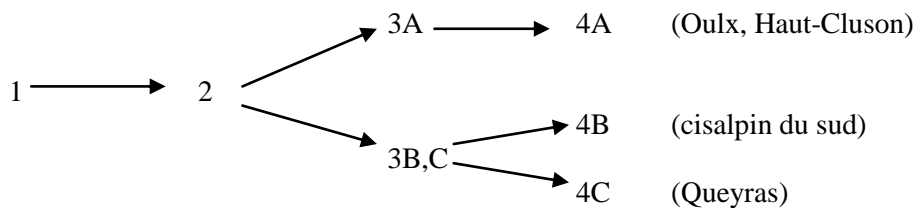
Contrairement aux noms et adjectifs féminins, les noms et adjectifs masculins sont donc, dans ces parlers, invariables en nombre. Les déterminants et, lorsqu’ils sont antéposés au nom, quelques adjectifs, conservent le *-i* du cas sujet. L’opposition entre forme en *-s* et forme sans *-s* est parfois la seule façon de différencier le masculin du féminin : *son paure* “ils sont pauvres”, *son paures* “elles sont pauvres”.

Le Queyras présente une solution mixte avec, au masculin pluriel, des substantifs et des adjectifs en *-s*, mais des déterminants en *-i* (Chabrand et Rochas d’Aiglun 1877) :

- *tuchi li omes* “tous les hommes” / *aqueli ases* “ces ânes”. [240/2410]

Il est possible, pour ces parlers, à partir des textes et des données dialectologiques actuelles, de reconstituer l’évolution de la flexion nominale depuis le système flexionnel de l’ancien occitan classique jusqu’aux différents systèmes observables dans les parlers modernes. Le schéma des différentes évolutions est le suivant :

¹³ Massat, Bethmale.



– 1 : **Ancien occitan classique : flexion du nom et de l'article pluriel**

CS *li lop* CR *los lops* (fém. CS et CR *las vachas*)
 li paure *los paures*

– 2 : **Flexion de l'article mais perte de la flexion autonome des substantifs et des adjectifs :**

C'est la présence de *li* (ou d'un autre déterminant en *-i* comme : *mi, ti, si, aqueli, aquesti...*) et elle seule, qui provoque automatiquement l'absence de marquage en *-s*. À partir de ce stade d'évolution, il faut distinguer les formes articulées, c'est à dire pourvues de l'article défini (ou d'un autre déterminant en *-i*), des formes non-articulées :

CS *li lop / lops* CR *los lops / lops* (fém. CR et CS *las vachas*)
 li paure / paures *los paures / paures*

Fonctionnellement, *li* étant une marque suffisante à la fois du genre et du nombre, *-s* n'est pas nécessaire pour marquer le pluriel. En revanche, en l'absence d'un déterminant en *-i*, le pluriel est marqué par *-s*, que ce soit en fonction de sujet ou de régime. Cet état de langue est attesté par le *Mystère de saint Antoine*, la *Passion de saint André* et l'*Histoire de saint Eustache*¹⁴. [241/242]

C'est également à partir de ce stade qu'il faut distinguer :

- A. Les parlers des vallées d'Oulx, et du Haut Cluson (proches des parlers des environs de Briançon) qui suivent le modèle occitan général.
- B. Les parlers cisalpins du sud (Vallées situées au sud du Haut-Cluson, y compris les vallées vaudoises).
- C. Les parlers du Queyras.

– 3A : **La déclinaison en *li* de l'article pluriel devient facultative** (elle peut servir notamment à lever une ambiguïté)

CS *li lop ~ los lops / lops* CR *los lops / lops* (fém. CR et CS *las vachas*)
 li paure ~ los paures / paures *los paures / paures*

Cet état de langue est attesté par le *Livre journal de Fazy de Rame* (1471-1507). Il est significatif que, dans ce texte (qui est un journal écrit au jour le jour et non un texte (re)copié), on trouve, en fonction de sujet, des formes du type : *li lop* ou *los lops*, *li paure* ou *los paures*, mais jamais : * *li lops* ou * *los lop*, * *li paures* ou * *los paure*. Preuve qu'on n'est pas en présence d'un fonctionnement totalement anarchique et/ou incohérent du scripteur.

– 4A : **Disparition de la flexion de l'article et généralisation des formes en *-s***

los lops / lops (fém. *las vachas*)
los paures / paures

– 3B et 3C : **Disparition de la déclinaison, généralisation de *li* + [forme sans *-s*] pour les formes articulées, maintien de *-s* pour les formes non articulées.**

li lop / lops (fém. *las vachas, las paures*)
li paure / paures

Cet état de langue est attesté par les textes vaudois des XV^e et XVI^e siècles. Exemples :

¹⁴ Ces mystères ont été représentés dans les environs de Briançon au début du XVI^e siècle.

Non volhas far alcuna cosa contra li comandament de Dio, non soczar las bonas costumaz per alcuna perversa conversacion... Aquel que pecca en un pecca es somes a tuit li vici. Non enclinar la pensa en aquellas cosas en lasquals se deleyta lo cors – degieta las cogitacions al comenczament, e li autre mal seren subitament venczu, [242/243] car si tu degitares las cogitacions del teo cor, li autre mal non ensegren enapres. – A cer li olh son li promier dart de li luxurios. Lo regardament es la prumiera cubiticia de cubitar las fenaz, car la pensa es presa per li olh – e non volhas auvir li detrahent ni donar aurelhas a li murmurador. (Brénon 1985)

Dans le même texte, les pluriels masculins non précédés d'un déterminant en -i prennent un -s : *La fornicacion es peyor de plusors peccacz; sias tota via plorant e fora mandant suspirs del cor*. Le phénomène est tout à fait régulier et peut être vérifié dans d'autres textes tels que les lettres de Georges Morel, pasteur vaudois du XVI^e siècle ou dans la *Nòbla leiçon*. Ainsi, dans les lettres de Morel :

en tu et en li teo – de aver enlumina tanti home – a li teo fraire – liqual tu poires veire – per li fruc – nos [...] jugearien tuit li fidel ; mais : auvent de long tant gran bens – ben que sian grossiers – nos tals quals ensegnadors d'un poble [...] jugearien tuit li fidel. (Pons 1968)

Dans la *Nòbla leiçon* :

per dui chamin (v. 20) – de li eleit (v. 491) – Ilh non gardan la lei ni li comandament (v. 54) – a li autre ensegnador (v. 61) – destruis li fellon (v. 105) etc. mais : O fraires, entende una nobla leiçon (v. 1) – Jusios, Grecoz prediquessan e tota umana gent (v. 276) – li apostol foron alcuns doctors – qui sabria cals son ? (v. 286) – per cent soz (= sols, 408) – aure deleit, riquesas e onors. (De Stefano 1909)

Ce système peut également être observé dans les Bibles vaudoises, notamment dans la Bible de Carpentras dont le manuscrit est daté du XIV^e siècle (Berger 1889)¹⁵. D'après des données de Hirsch (1978), ce stade d'évolution s'est conservé dans la haute vallée de la Stura (points 41, 42, 43) :

– Point 41 (Argentera) : masculin : *li invitá* [li invit'a#] “les invités”, *duei efant* [dʉej ef'a#] “deux enfants”, *mi colega* [mi kul'ega#] “mes collègues” ; (alors que [s] final est phonétiquement possible comme au singulier dans : *gaire de temps* [g'ajre de t'e#s] “peu de temps”) ; féminin : *les gamatas* [les gam'atas#] “les auges”, *les chabras* [les t#'abras] ; masculin sans déterminant en -i : *me nosautres* [me nuz'awtres#] “avec nous”. [243/244]

– Point 42 (Bersezio) : formes identiques à celles du point 41. Dans l'introduction, Hirsch précise : « Erhaltung von flexivischem s auch nach consonanten : dens > [dēs], jorns > [dʒurs] » (maintien de s flexionnel même devant consonne : ...), mais dans le texte, aucun masculin pluriel précédé d'un déterminant en -i ne prend un -s.

– Point 43 (Ponteburnardo) : masculin : *dui efant* [duj ef'ant#] “deux enfants”, *di dui fraire* [di dyj fr'ajre] “des deux frères”, *tuche si sòu* [t'ut#e si s'òw + V] “tous ses sous”, *tanti viage* [t'anti vj'adʒe#] “tant de fois”, *li sarvitor* [li sarvit'ur] ; féminin : *mes feas* [mes f'e#s], *les glandes* [les gj'andes#] “les glands”, *d'èrbas et de raices* [d'erb#s e de r'ejses#] “des herbes et des racines”, *de bèlas chansons* [de b'e#l#s t#ans'ũs#] “de belles chansons” ; masculins sans déterminant en -i : *si sòu son estás espendús* [si s'òw su#j est'as espend'ys] “ses sous ont été dépensés”, *vosautres, i aval, prenètz d'aiga* [vuz'awtres i av'al pren'e d'ajg#]

– 4B : Disparition des pluriels en -s dans les formes non articulées

li lop / lop (fém. *les vaches* ou *las vachas*)

li paure / paure (fém. *les paures* ou *las pauras*)

¹⁵ Les exceptions sont rarissimes, parmi tous les textes consultés nous n'avons pu en relever qu'un dans les extraits de la Bible de Carpentras cités par S. Berger : *li apostols*, et quatre dans la *Nòbla leiçon* dont un seul à l'intérieur d'un vers : *li paures* (v. 160) et trois à la rime (v. 320 379, 447) où leur présence peut être expliquée comme une licence due aux nécessités de la versification.

Ce système représente l'état actuel de la plupart des parlers occitans d'Italie¹⁶. Il y a probablement une corrélation entre la disparition des pluriels masculins en *-s* et l'extension, au féminin puriel, de la forme *-es* au lieu de *-as* [as]~ [ɔs] devenue rare.

– 4C : Conservation des déterminants en -i mais généralisation des formes en -s pour les noms et les adjectifs (Queyras).

li lops / lops (fém. *les vaches*)

li paurès / paurès (fém. *les pauvres*)

Dans le système 4B ci-dessus les substantifs et adjectifs masculins sont invariables tandis que les substantifs et adjectifs féminins issus de la 1^{ère} déclinaison, ainsi que les déterminants, sont fléchis en nombre. On est en présence d'un fait aréal qui concerne non seulement [244/245] les parlers occitans d'Italie, mais également les parlers francoprovençaux des environs de Suse (Susa)¹⁷, en Italie également, et surtout, le piémontais et le lombard¹⁸. Ce fait est illustré par le tableau ci-dessous :

	1	2	3	4
	occitan : Germanasca, Moyen Cluson	occitan cisalpin méridional	franco- provençal : Jaillon (Giaglione)	piémontais : Turin
l'homme	<i>l'òme</i> [l'òme]	<i>l'òme</i> [l'òme]	<i>l'òmen</i> [l'òməŋ]	<i>l'òm</i> [lòm]
les hommes	<i>li òme</i> [lj'òme]	<i>li òme</i> [lj'òme]	<i>li òmen</i> [lj'òməŋ]	<i>j'òm</i> [jòm]
le chat	<i>lo chat</i> [lu tʃ'at]	<i>lo chat</i> [lu tʃ'at]	<i>le chat</i> [əłts'at]	<i>əl gat *</i> [əlg'at]
les chats	<i>li chat</i> [li:tʃ'at]	<i>li chat</i> [li:tʃ'at]	<i>li chat</i> [lits'at]	<i>ij gat</i> [ig'at]
la chatte	<i>la chata</i> [latʃ'atə]	<i>la chata</i> [latʃ'atə]	<i>la chata</i> [lats'ata]	<i>la gata</i> [lag'ata]
les chattes	<i>las chatas</i> [latʃ'atə(ː)]	<i>les chates</i> [lestʃ'ates]	<i>les chates</i> [lets'atəs]	<i>le gate</i> [leg'ate]
l'eau	<i>l'aiga</i> [l'ejgɔ]	<i>l'aiga</i> [l'ejgɔ]	<i>l'èiva</i> [l'ejva]	<i>l'eva</i> [l'eva]
les eaux	<i>las aigas</i> [laz'ejga(ː)]	<i>les aigues</i> [lez'ejges]	<i>les èives</i> [lez'ejvəs]	<i>j'eva</i> [j'eva]

* Variante : *əl ciat* [əlʃ'at] etc.

Tableau 2 : Substantifs masculins et féminins

¹⁶ C'est-à-dire les vallées situés aux sud du Haut-Cluson (y compris le Moyen-Cluson et la Val Germanasca) à l'exception de la partie la plus haute de la Vallée de la Stura qui a conservé le système 3B-3C et la commune d'Acceglio en Val Maira, limitrophe de la vallées de Ubaye sur le versant français, qui relève du système occitan général tout comme les vallées d'Oulx et du Haut-Cluson au Nord.

¹⁷ Par exemple Jaillon (Giaglione), cf. Vayr et Telmon 2004.

¹⁸ La différence entre le piémontais et les autres dialectes gallo-italiques, réside dans le fait que ces derniers ne présentent aucune trace (même dans les plus anciens textes) de *-s* de flexion (voir note 21). En ligurien et en vénète qu'on peut considérer, sous certains aspects, comme des dialectes de transitions entre le gallo-italique proprement dit et les dialectes italiens, le pluriel des noms et adjectif masculins est en *-i*. Dans les parlers d'Emilie-Romagne (et dans certains parlers lombards), les noms et adjectifs masculins ne sont pas fléchis à droite, mais dans certains cas le pluriel peut être marqué par une alternance vocalique, trace d'une ancienne métaphonie ; ex. [lup] "loup", [lyp] "loups" (< [l'ypi]), [net] "propre", [nit] "propres" (< [n'iti]).

Ainsi, entre l'Est de la Romania (dialectes italiens et roumains) où chute de *-s* de flexion fut un phénomène précoce, et l'Ouest [245/246] (Galloromania, Péninsule ibérique, Sardaigne) où *-s* de flexion se maintient (ou s'est maintenu plus longtemps), il existe une zone de contact où s'est développé un système mixte dans lequel le *-s* de flexion est maintenu dans la morphologie verbale et dans les noms et adjectifs féminins¹⁹, mais pas pour les noms et adjectifs masculins qui sont invariables, ni pour les déterminants masculins (et quelques adjectifs lorsqu'ils sont antéposés au nom) qui prennent au pluriel une marque *-i* issue du nominatif pluriel de la 2^{ème} déclinaison latine.

Dans les parlers occitans concernés par ce système²⁰ *-s*, marque exclusivement le féminin pluriel, jamais le masculin pluriel.²¹

3. Synthèse

Il apparaît qu'en occitan la disparition de *-i* en finale post-tonique est un phénomène de nature essentiellement morphologique, postérieur à l'amuissement, de *-o* (< U) et de *-e* qui est un phénomène phonétique faisant probablement suite à une neutralisation en /ə/ de l'opposition /o/ - /e/²². Il faut donc supposer que la flexion casuelle telle que nous la connaissons dans les textes : [246/247]

CSS *murs*, CRS *mur*, CSP *mur*, CRP *murs*

CSMS *cantats*, CRMS *cantat*, CSMP *cantat*, CRMP *cantats*

a été précédée, à date pré-littéraire, d'une phase archaïque dans laquelle le cas sujet pluriel était marqué par *-i* :

CSS *murs*, CRS *mur*, CSP *muri*, CRP *murs*

CSMS *cantats*, CRMS *cantat*, CSMP *cantadi*, CRMP *cantats*.

Au masculin pluriel, les parlers pyrénéens du Couserans, du Val d'Aran et du Donesan ont généralisé les formes du cas sujet pour les adjectifs et les participes, et les formes du cas régime pour les noms²³. Les parlers cisalpins du sud ont généralisé les formes du cas sujet à un stade où *-i* n'était plus usité²⁴ en fin de syntagme nominal (c'est-à-dire après l'accent final de groupe), mais était maintenu à l'intérieur du syntagme (c'est-à-dire en finale des déterminants et des adjectifs antéposés au nom).

¹⁹ En piémontais contemporain *-s* de flexion se maintient systématiquement dans les formes verbales oxytoniques, contextuellement ou localement dans les formes verbales paroxytoniques : *it fās* "tu fais", *it cantras* "tu chanteras", *cantes-ti* ? "chantes-tu ?", *it cante* (majoritaire) ou *it cantes* (rare) "tu chantes". Dans les noms et adjectifs féminins, il avait disparu dès le début du XIV^e siècle (textes de Chieri) mais il est présent dans les *Sermoni subalpini* datés des environs de 1150 et considérés comme les plus anciens textes piémontais. La langue de ces textes connaît le même système de flexion bicasuelle que l'ancien français et l'ancien occitan ; les substantifs et adjectifs issus de la 1^{ère} déclinaison ne sont pas fléchis en cas et présentent une finale *-a* au singulier et *-es* au pluriel.

²⁰ En piémontais, même si *-s* a disparu de la flexion nominale, contrairement aux substantifs masculins les substantifs féminins issus de la 1^{ère} déclinaison restent fléchis en nombre puisqu'on a une alternance *-a*, *-e* à la finale.

²¹ Dans les parlers les plus archaïsant d'un point de vue phonétique, *-s* se maintient non seulement dans les noms féminins paroxytoniques, mais aussi dans les noms féminins oxytoniques : *les maisons* "les maisons", versus : *li besson* "les jumeaux" (cf. Hirsch, points 41, 42, 43) ; le maintien de *-s* est donc bien un phénomène morphologique.

²² Les parlers liguriens actuels de la Haute Vallée de la Roya (Alpes-Maritimes), nous fournissent un modèle de ce type d'évolution dont les différents stades sont attestée en synchronie sur le terrain ; par exemple, pour : "sec", "fort", "secs", "forts", on a : à Tende : /seku/, /forte/, /seki/, /forti/, à Saorge : /sekə/, /fortə/, /seki/, /forti/, à Breil /sek/, /fort/, /seki/, /forti/ (Dalbera 1994, pp. 322, 373-375).

²³ A l'exception du pluriel des noms terminés par /s/ dont le traitement est variable : ex. *brèç* (berceau) fait au pluriel *brèces* ou *brèci* (en variantes libres ou en variantes diatopiques).

²⁴ Nous écrivons "n'était plus usité" et non "s'était amui" car ce serait donner des faits une interprétation purement phonétique, alors que "n'était plus usité" laisse place à plusieurs interprétations possibles.

BIBLIOGRAPHIE

1. Travaux

- BADIA I MARGARIT (Antoni) 1984, *Gramàtica històrica catalana*. Tres I Quatre, València.
- BEC (Pierre) 1977, *Anthologie de la prose occitane au Moyen-Âge*, Aubanel, Avignon.
- BERGER (Samuel) 1889, « Les Bibles provençales et vaudoises », *Romania* vol. 18, 1889, pp. 353-422.
- BIONDINO (Bernardino) 1853, *Saggio sui dialetti gallo-italiani*, Milano [réimpression 1970].
- CARRERA (Aitor) 2007, *Gramatica aranesa*, Pagès Editor, Lleida, 288 p.
- CHABRAND (J.-A.) et ROCHAS d'AGLUN (A. de) 1877, *Patois des Alpes cottiennes (Briançonnais et Vallées vaudoises) et en particulier du Queyras*. Grenoble-Paris, 228 p. [247/248]
- CHAMBON (Jean-Pierre) 2003, « La déclinaison en ancien occitan ou : comment s'en débarrasser ? Une réanalyse descriptive non orthodoxe de la flexion substantivale », *RLiR*, n° 67.
- DALBERA (Jean-Philippe) 1994, *Les parlers des Alpes-Maritimes : étude comparative, essai de reconstruction*. Association Internationale d'Etudes Occitanes – University of London, Londres, 749 p.
- DANESI (Marcel) 1976, *La lingua dei Sermoni Subalpini*, Turin.
- DELEDAR (Jòrdi) 1995, *Grammaire des parlers Couserannais*, IEO-Arièja, Loubières (09), 64 p.
- DELEDAR (Jòrdi) et POUJADE (Patrici) 2001, *L'occitan parlé en Ariège*, Cercle Occitan Prosper Estieu, Pamiers, 78 p.
- GILLIERON (Jules) et EDMONT (Edmond) 1902-1910, *Atlas linguistique de la France*, Paris. (ALF).
- GROSSO (Michela) 2000, *Grammatica essenziale della lingua piemontese*, Turin, 168 p.
- HARRIS (Marvin Roy) 2004, « Minca “chaque” et d'autres mots piémontais dans le Rituel cathare occitan », *La France latine*, 139, pp. 217-238.
- HARRIS (Marvin Roy), « La localisation de la scripta du Rituel cathare occitan (MS. Lyon, Bibl. mun. PA 36) » in Peter T. Ricketts éd., *Actes du premier congrès international d'études occitanes*, AIEO, London.
- HIRSCH (Ernst) 1978, *Provenzalische Mundarttexte aus Piemont*. Max Niemeyer Verlag. Tübingen, 112 p.
- JENSEN (Frede) 1976, *The Old provençal Noun and Adjective Declension*. Odense University Press, 177 p.
- JENSEN (Frede) 1986, *The Syntax of Medieval Occitan*. Max Niemeyer Verlag, Tübingen, 431 p.
- LAFONT (Robert) et ANATOLE (Christian) 1970, *Nouvelle histoire de la littérature occitane*. PUF, Paris, 2 vol.
- MEYER (Paul) 1889, « Recherches linguistiques sur l'origine des versions provençales du Nouveau Testament », *Romania* vol. 18, pp. 423-429.
- MOK (Q.I.M.) 1977, *Manuel pratique de morphologie d'ancien occitan*. Coutinho, Muiderberg (Pays-Bas), 64 p.
- PONS (Teofilo & GENRE (Arturo) 2003. *Prontuario morfologico del dialetto occitano-provenzale alpino della Val Germanasca*. Pinerolo : Alzani editore, 70 p.
- RAVIER (Xavier) 1978. *Atlas linguistique et ethnographique du Languedoc, occidental*, CNRS. (ALLO). [248/249]
- RONJAT (Jules) 1930-1941, *Grammaire istorique des parlers provençaux modernes*, 4 vol. Montpellier.
- SEGUY (Jean) 1971, *Atlas linguistique de la Gascogne*, CNRS. (ALG).
- SIBILLE (Jean) 2003, *La Passion de saint André, drame religieux de 1512 en occitan briançonnais : édition critique, étude linguistique comparée*, thèse de l'Université de Lyon II (paru en 2007 aux éditions Honoré Champion, sous le titre : Marcellin Richard, *La Passion de saint André : édition critique suivie d'une étude linguistique comparée* par Jean Sibille).
- SIBILLE (Jean) 2004, « L'évolution des parlers occitans du Briançonnais, ou comment la diachronie se déploie dans l'espace », *Les Cahiers de grammaire*, n° 29, 2004, pp. 121-141.
- TELMON Tullio & CANOBBIO, Sabina (1985). *Atlante linguistico del Piemonte occidentale. Materiali e saggi 1984*. Torino : CELID. (ALEPO).
- VAYR (Enzo) et TELMON (Tullio) 2004, *Appunti morfologici della parlata francoprovenzale di Giaglione*, Comunità montana Alta Valle Susa, Oulx (TO), 58 p.

2. Textes cités :

- BRÉNON (Anne) 1985, « Las tribulacions. Traité vaudois » (copie fin XV^e, début XVI^e siècle), F[2], [5], [11], [42], *Heresis*, n°4, juin pp. 25-36.
- CHABANEAU (Camille) 1890 « La vie de saint Martin », *Légendes pieuses en provençal du XIII^e siècle*, RLR XXXIV, pp. 209-426.
- CLÉDAT (L) éd. 1887, *Le nouveau Testament traduit au XIII^e siècle en langue provençale suivi d'un rituel cathare*, Paris [réimpression Slatkine, Genève, 1968], en ligne sur : <http://jean.duvernoy.free.fr/text/listetexte.htm#Rituel%20occitan>

- DELFUOCO (Silvana), BERNARDI (Piergiuseppe) et GASCA QUEIRAZZA (Giuliano) 2005, *Sermoni subalpini, XII secolo. Biblioteca Nazionale Universitaria di Torino, Manoscritto D. VI 10*, Centro Studi Piemontesi – Consiglio regionale del Piemonte, Turin, 2^{ème} édition.
- DE STEFANO (Antonio) 1909, *La Noble leçon des vaudois du Piémont*. Honoré Champion, Paris.
- FERAUD (Raymond) 1874, *La vie de saint Honorat* (éditée par A.L. Sardou), Nice.
- FAZY (Abbé Jean) 1883, *Mystère de saint André par Marcellin Richard, 1512. Publié avec une introduction, une nomenclature des documents en langue vulgaire connus dans les Hautes-Alpes, et un petit glossaire*, par l'Abbé J. FAZY, curé de Lettret. Imprimerie provençale. Aix, 1883, 146 p.
- GASCA QUEIRAZZA (Giuliano), CLIVIO (Gianrenzo P.) et PASERO (Dario) 2003, *La letteratura in piemontese dalle origini al settecento : Raccolta antologica di testi*, Centro Studi Piemontesi – Consiglio regionale del Piemonte, Turin. [249/250]
- GOUT (R.) 1927, *La vie de sainte Douceline*, Arset Fides, Paris.
- GUILLAUME (Abbé Paul) 1884, *Le Mystère de Sant Anthoni de Viennès publié par l'–* (suivi d'une « Analyse philologique » par l'Abbé Louis MOUTIER). Société d'Étude des Hautes-Alpes – Maisonneuve, Gap-Paris, 210 p.
- GUILLAUME (Abbé Paul) 1882, « La moralité de saint Eustache », RLR, mars-novembre 1882 ; tiré à part 1883 ; 2^{ème} édition avec traduction, Montpellier, 1891., 115 p.
- HARRIS (Marvin Roy) éd., édition électronique inédite du Nouveau testament de Lyon (communiquée par l'auteur).
- MANTEYER (Georges de) 1932, *Le Livre journal de Fazy de Rame en langage embrunais, 6 juin 1471 – 10 juillet 1507*, Gap, vol. 1 (introduction) 371 p., vol. 2 (texte) 332 p.
- PONS (Théophile), 1968, « Georges Morel, prosateur occitan du XVI^e siècle », *Annales de l'Institut d'Etudes Occitanes*, 4^{ème} série, n° 3, 1968, pp. 341-347 ; contient une « Lettre des vaudois Morel et Masson à Bucer » et « Lettre des vaudois Morel et Masson à Ecolampade ».
- SIMONNET (Emile) éd., *Le roman de Notre Dame de Lagrasse*, édition en ligne : <http://emile.simonnet.free.fr/sitfen/tabsom.htm>